

M. McGrath: Bien entendu.

L'hon. M. Jamieson: Monsieur le président, je regrette que ma réponse n'ait pas été assez claire pour le député. Les mots employés étaient: «Veuillez ne compter sur aucun nouveau programme.» Ce sont les mots exacts dont on s'est servi, je pense. Je le répète, le ministre des Pêcheries a été sage, je crois, en le disant de cette manière. Toutefois, je pense—et j'imagine que le ministre des Pêcheries voudra bien le confirmer—que cela n'empêchera pas la présentation d'une formule si on peut la mettre au point. Tout ce que je voulais souligner, c'est la difficulté de trouver en quoi elle devrait consister.

M. McGrath: Dans leur mémoire du 13 novembre, auquel le ministre a fait allusion, les commerçants de poisson ont nettement fait savoir au gouvernement que l'industrie s'effondrerait à moins que le gouvernement ne poursuive l'application d'un certain programme d'aide. Si cela n'a pas été assez clair pour le ministre, ils lui ont rappelé vendredi dernier, dans un télégramme, qu'à moins de recevoir cette aide sous peu, ils prendraient des décisions qui entraîneraient l'effondrement de l'industrie. Le ministre est-il disposé à assumer les conséquences de l'effondrement de l'industrie du poisson de fond dans la région atlantique du Canada à cause de l'inaction du gouvernement?

Le ministre de la Production de défense est-il prêt à prendre la responsabilité, envers les gens de Terre-Neuve, si la pêche aux poissons de fond dans cette province s'effondre à cause de l'inaction du gouvernement dont il fait partie? Il doit assurément en accepter la responsabilité. Aujourd'hui, à la Chambre, il a tenté de défendre l'inertie du gouvernement. Je n'ai plus beaucoup de temps, mais j'espère que le ministre dira quelque chose de positif et de définitif avant la fin de la séance d'aujourd'hui, car il me semble qu'il n'y a guère de problème de l'industrie des poissons de fond auquel le gouvernement ne puisse s'attaquer de manière positive. La réponse est la surproduction, des marchés saturés, et un gouvernement qui s'en balance.

L'hon. M. Jamieson: C'est là qu'est le problème. Vous n'avez pas apporté de réponse.

M. McGrath: Le ministre a déclaré que je n'avais pas répondu. Je voudrais lui signaler brièvement que lorsque le ministre des Pêcheries a fait son premier exposé aujourd'hui, il a demandé aux membres de l'opposition de formuler des recommandations, car évidemment il n'en avait aucune à faire. Le ministre de la Production de défense parle maintenant dans le même sens. Je soutiens,

monsieur le président, qu'il incombe au gouvernement canadien, au ministre des Pêcheries et au ministre de la Production de défense, en qualité de membres du cabinet, de trouver des solutions à cette grave crise. Ce n'est pas une de mes attributions à titre de député.

L'hon. M. Jamieson: A seule fin de rétablir les faits, monsieur le président, je n'ai rien dit de tel. Le député me prête des paroles mais il n'en avait certes pas l'intention. Je lui ai simplement signalé qu'il avait prétendu que la réponse était la surproduction. Ce n'est pas la réponse. J'ai dit quels étaient les problèmes et lui ai proposé d'offrir des solutions.

M. McGrath: Monsieur le président, cette réponse finale ne règlera pas du tout la situation. Elle témoigne d'une attitude superficielle chez le ministre, qui essaie de minimiser une crise sérieuse qui frappe une industrie essentielle et stable de notre province. Le ministre se contente de faire des remarques futiles.

L'hon. M. Jamieson: Vous n'aimez pas les faits, n'est-ce pas?

M. le président: Le crédit n° 1 est-il adopté?

M. McGrath: Monsieur le président, avant l'adoption du crédit n° 1, le comité consentira certainement à accorder au ministre un peu de temps pour répondre au moins à certains points soulevés aujourd'hui.

L'hon. M. Davis: Monsieur le président, tout d'abord, je voudrais déclarer sans ambages que je reconnais que les pêcheries de l'Atlantique traversent une période très difficile. La situation est certainement très grave pour la pêche des poissons de fond dans la région atlantique, et particulièrement à Terre-Neuve. Je pense que quiconque connaît un peu la région, et notamment la pêche des poissons de fond, ne saurait dire le contraire.

On a qualifié les secours de cataplasmes. On a aussi dit qu'il faudrait mettre en branle tout le corps médical. Il faudrait également, d'après moi, à longue échéance en tout cas, faire une petite opération chirurgicale. Nous devrions regarder la réalité en face. Ce que les vis-à-vis disent revient à ceci: une industrie qui est en difficulté depuis longtemps, et qui a reçu un solide appui de la part du contribuable canadien, en exige encore plus. Elle peut obtenir, sous forme de cataplasmes, cette aide de quelques millions de dollars, sans conditions ou à peine. C'est peut-être la définition la plus brutale que je puisse donner de l'aide par cataplasmes.